
**ATELIER DE CAPITALISATION SUR LA PARTICIPATION
COMMUNAUTAIRE A LA GESTION DES DECHETS SOLIDES**

Rapport final

Bamako 04-07 Mars 1997

Rédigé par:
Bachir KANOUTE
Enda tm Dakar Sénégal

AVANT PROPOS

Du 04 au 07 Mars 1997 s'est tenu à Bamako un atelier de capitalisation et d'échanges sur la participation communautaire à la gestion des déchets solides. Cet atelier de capitalisation qui boucle un cycle de 3 mois de recherches de terrain engagé par des chercheurs dans 3 pays de la sous région Ouest Africaine fait suite au premier atelier de réflexion sur la gestion des déchets solides tenu à Dakar du 02 au 05 décembre 1997. Le présent atelier avait pour objectifs :

- d'analyser les formes, modalités et mécanismes de participation communautaire à la gestion des déchets solides et ce à partir d'études faites sur des expériences de collecte des déchets solides dans trois villes de la sous région Ouest-Africaine (Bamako, Ouagadougou, Dakar);
- d'engager une réflexion collective sur les particularités et similitudes de la participation des communautés de base à la gestion des déchets solides à partir d'une analyse comparative des trois études de cas engagées dans les trois pays de la sous région (Burkina Faso, Mali et Sénégal);
- de réfléchir sur les différents aspects de la participation communautaire à la gestion des ordures ménagères dans le contexte des villes Ouest Africaines.

L'atelier s'est déroulé en 2 parties :

- 1- Revue des études de cas faites sur des expériences de participation communautaire à la gestion des déchets solides dans trois (3) pays de la sous région et du rapport de synthèse.
- 2- Session de réflexion collective (brainstorming) sur le contexte, les formes et modalités de participation communautaire à la gestion des déchets en Afrique de l'Ouest.

I- RESUME ANALYTIQUE DES ETUDES DE CAS

Introduction

La présente étude fait le résumé analytique de trois expériences de participation communautaire à la gestion des déchets solides dans trois pays de la sous région. Il s'agira dans chacun des cas étudiés de décrire le cadre socio économique des expériences en montrant particulièrement le rôle joué par chacune des parties de la communauté à savoir les hommes, les femmes, les jeunes et les vieux dans le cadre de la gestion des déchets solides.

L'analyse insistera sur les relations entre les différents acteurs intervenant, les formes, modalités et mécanismes de participation des communautés dans la gestion des déchets solides dans chacune des trois villes.

1-1- Sénégal :

L'action du GIE des "linguères de la Gueule Tapée" s'inscrit dans un contexte socio-économique et environnemental difficile, marqué par une dégradation du système de collecte de la municipalité de Dakar et une montée des initiatives locales tentées par les communautés de base dans les quartiers, en vue d'une amélioration des conditions et du cadre de vie.

C'est dans ce contexte que le GIE les Linguères, constitué de femmes du quartier de la Gueule Tapé s'étant attachées les services d'hommes, a décidé de s'investir dans la collecte des déchets solides dans leur quartier.

L'intervention de ce groupement s'inscrit dans un cadre global, dont la politique est définie par les services techniques municipaux de la Communauté Urbaine de Dakar (CUD) qui en est le maître d'ouvrage. Ce dernier en a délégué l'exécution à l'AGETIP (Agence d'Exécution des travaux d'Intérêt Public, un organisme financé en grande partie par la Banque Mondiale. Cet organisme s'appuie sur des techniciens qui se sont constitués "maîtres d'oeuvre" pour l'étude, le suivi et le contrôle. La réalisation est assurée par les entreprises privées qui recrutent leurs mains d'oeuvre parmi les Organisations Communautaires de Base (OCB) et Groupement d'Intérêt Economique (GIE) localisés dans les quartiers d'intervention. L'essentiel des GIE et OCB appartient à la CAMCUD (Coordination des Associations et Mouvements de la Communauté Urbaine de Dakar). (*voir schéma des différents intervenants en fin de chapitre*)

La méthodologie utilisée pour l'étude est largement basée sur des outils et techniques de recherches participatives (Focus groupe, MARP, observation participante, SARAR, etc...).

Les domaines d'intervention du GIE sont :

le balayage des rues

- la collecte des ordures ménagères
- la surveillance des coffres ou containers
- la sensibilisation des ménages, assurée par 8 femmes du GIE

Il apparaît que l'action du GIE est essentiellement accaparée par les femmes. Les hommes y sont cependant présents mais ils ne constituent que des salariés

employés par le GIE. La recherche ne fait pas apparaître de conflit entre les deux segments (homme et femmes) ceci du fait que ces 2 entités constituent une communauté d'amis d'enfance. Au niveau social, il apparaît que les femmes ont du mal à se faire accepter dans le quartier et cela se traduit par une intransigeance vis à vis des services rendus et des chahuts de la part de la population.

L'analyse du processus de prise de décision fait apparaître que le GIE subit plutôt des décisions prises par les instances supérieures de la CAMCUD. C'est cette dernière structure fédérative qui assiste au nom des OCB aux réunions d'orientation avec l'AGETIP et la CUD.

A ce niveau, cette structure fédérale subit plutôt des décisions qui sont essentiellement des orientations par rapport à la politique municipale en terme de gestion des déchets solides au niveau de la Communauté Urbaine de Dakar.

Pour répercuter ces décisions au niveau des ménages du quartier, les GIE sont obligés de passer l'information de porte à porte ou alors utiliser le canal de leaders d'opinion comme l'Imam.

L'analyse de l'image du GIE fait apparaître une structure fortement attachée à l'image du terroir/quartier. La qualité première de ces femmes est la bravoure et l'engagement dans le travail. Six des femmes (sur un total de 10), sont engagées politiquement.

Au sein du quartier, des changements ont été notés depuis l'intervention du GIE :

- les ménages ne gardent plus les déchets solides dans les concessions,
- les conflits entre le marché et le quartier sont atténués du fait de la concertation entre habitants du quartier et vendeurs du marché cela grâce au travail d'intermédiation des membres du GIE
- les dépotoirs sauvages ont disparus du quartier.

Ces acquis sont à mettre à l'actif du GIE grâce à l'animation et à la sensibilisation menées envers les couches cibles.

Ce travail se fait malgré les difficultés constatés dans :

- la sensibilisation du fait de manque d'outils ou de techniques de sensibilisation appropriés.
- l'insuffisance du matériels pour le balayage et la collecte des déchets solides mis à la disposition du GIE

A terme, la recherche a abouti sur la création d'un cadre de concertation, avec l'instauration d'une discussion approfondie autour des préoccupations du quartier, relativement à la gestion et l'amélioration du cadre de vie du quartier.

A terme, le cadre de concertation ainsi instauré devrait déboucher sur la création d'un forum communautaire regroupant tous les partis politiques et les acteurs de la société civile, la nécessité de la mise en place d'un tribunal informel pour le contrôle des décisions prises et la saisie de la police en cas de défaillance.

Schéma d'intervention des différents acteurs

1.2 Burkina Faso

Ouagadougou compte une population estimée à 800 000 habitants en 1995. Du fait de l'urbanisation rapide, les efforts des pouvoirs publics n'ont pas suffi pour la mise en place des infrastructures et équipements notamment dans le domaine de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. C'est dans ce cadre que plusieurs quartiers de la ville et des associations locales s'organisent pour améliorer leur cadre de vie par la collecte et l'évacuation des déchets solides.

Le secteur 15 (la Patte d'Oie) connaît une défaillance dans la précollecte et l'évacuation des déchets solides. 59% de la population déversent leurs ordures dans des ravins ou des dépotoirs sauvages ou les espaces interstitiels du tissu urbain.

C'est dans ce contexte marqué par une situation environnementale difficile que le CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût) intervient pour un appui à l'association Bao Manégré pour la collecte et l'évacuation des déchets solides.

1.2.1-Les conditions d'émergence et motivations de l'association Bao Manégré Degré d'implication des populations.

L'association Bao Manégré est né du souci du président et du trésorier de voir autant de jeunes du quartier sans activité et dans le désœuvrement.

En 1994, Mrs Silga Emmanuel (président de l'Association) et Soubelga Benoît (trésorier), ont informé leurs camarades de quartier de leur désir de créer l'association, qui devait avoir pour but à l'époque de réfléchir sur les moyens de se rendre utile au secteur.

Les premières rencontres ont eu lieu à l'église de la Patte d'Oie, Silga E. En tant que catéchiste, avait des relations privilégiées avec le clergé et n'a pas eu de mal à obtenir l'autorisation de faire les réunions de l'association dans la grande cour de l'église.

Dans la foulée, près de cent cinquante (150) jeunes et femmes se sont intéressés au projet, dans l'espoir de trouver une activité rémunératrice.

Ne parvenant pas à trouver d'eux-mêmes un appui financier de la part d'une ONG, Silga E. a demandé à nouveau l'aide d'une religieuse de l'église, qui travaille dans un bureau d'appui aux populations. Cette dernière avait déjà eu des contacts avec le CREPA par le biais d'une association d'un secteur voisin. Elle a proposé à la nouvelle association de laisser tomber leur projet d'élevage de poulets et de se lancer dans l'assainissement.

Lors des premières tractations avec le CREPA, en Décembre 1994. Il a été souligné aux membres de l'association que le projet ne pouvait pas embaucher tout le monde. Cette information a causé une telle déception, que la plupart des adhérents, en particuliers ceux qui avaient un niveau scolaire du secondaire, se sont dispensés dans les semaines à venir. Lors des formations en Mars 1995, seule une cinquantaine de personnes y ont assistées et 15 ont été sélectionnées pour démarrer le projet.

L'appui du CREPA part du principe que **"les populations et les Organisations de Base sont capables dans certaines conditions de gérer leur environnement si un petit appui leur est accordé"**.

L'action du CREPA dans ce sens porte sur :

- l'appui matériel et financier pour le démarrage de l'opération,
- un renforcement des capacités des membres de l'association par des techniques d'animation et de sensibilisation, des outils de gestion comptable et des techniques d'enquête.

Ce renforcement des capacités est rendu nécessaire par le constat que le travail avec les populations peut se faire à partir du moment où on parvient à faire confiance aux populations et à leur donner confiance en leur capacité d'action et de résolution des problèmes auxquelles elles sont confrontées.

Le travail avec l'association Bao Manégré du secteur 15 a commencé en Avril 1995 par la formation et la mise en place du matériel pour une période test de 6 mois. L'association était également composée d'hommes et de femmes. Au bout des 6 mois de test, on a noté une défection des hommes et "l'accaparement" des femmes de tous les postes de décision.

L'emploi et les ressources financières semblent être la motivation première des femmes de l'association Bao Manégré. Les ressources tirées ne sont pas importantes cependant l'implication des femmes dans le projet participe vivement à la valorisation de la femme sur le plan social et son insertion dans le processus de développement socio économique.

A ce niveau, un certain nombre de questions se posent relativement aux mécanismes et formes d'implication de la municipalité.

Quel rôle leur est dévolu ? Y a-t-il une volonté municipale d'élaboration d'une politique à l'échelle de la ville, politique pouvant être la base de gestion des déchets pour une collaboration entre les différentes associations de la ville ? Ou alors les prémices pour la création d'un cadre de concertation ? Quelles peuvent être les relations entre l'association Bao Manégré et les autres associations ou organisations communautaires de base locales ?

De la réponse apportée à ces nombreuses questions, le rapport d'étude de cas du Burkina fait ressortir les éléments clés suivants :

1.2.2 Mode d'intervention

La collecte des ordures ménagères se fait dans le secteur 15 de porte à porte.

Les femmes de l'association équipées collectent les ordures à l'aide de charette à traction animale et l'évacuent vers un dépôt de transit.

Le dépôt de transit n'est pas choisi par l'association. Cette dernière introduit une demande auprès de la mairie de son arrondissement. Le délégué administratif fait des propositions de terrains à l'association. Dès que le maire les entérine, le dossier continue à la Division Economique, service technique de la mairie de la commune de Ouagadougou. La D.E organise des sorties de terrain avec le service d'hygiène (autre service technique de la mairie de la commune). Les dossiers traînent à ce niveau car les deux services techniques vérifient si les terrains demandés peuvent contenir sans risque des déchets : nappe phréatique, terrain réservés, proximité d'un marché ou d'un lieu public, etc.

1.2.3 La supervision et le suivi du ramassage

Après la formation en animation/communication, l'équipe de projet est sélectionnée et le travail commence sur le terrain. L'équipe du CREPA fait un suivi durant les premières semaines, pour vérifier si les charretiers et les animateurs maîtrisent leur travail et connaissent leur zone.

L'une des tâches du promoteur est de superviser le travail des charretiers : combien de fois passent-ils dans les ménages, respectent-ils les limites de leurs zones d'intervention? Déchargent-ils les déchets à l'endroit indiqué? Ménagent-ils les ânes? Est-ce qu'ils utilisent le matériel de protection ?

A Bao Manégré, le Président s'occupe également de ce travail de supervision et fait souvent le tour du quartier pour discuter avec les ménages et se rendre compte de l'état de salubrité du secteur.

Lorsque les animatrices vont collecter les redevances dans les ménages, elles prennent également les plaintes pour en discuter en réunion d'équipe.

Pour le recouvrement des coûts, chaque animatrice a une zone de collecte bien

délimitée. Elle a avec elle un certain nombre de carnets de reçu sur lequel le promoteur marque les informations suivantes :

- Nom du collecteur Σ .Nombre de reçus dans le carnets
- Σ . Zone de la collecte Σ .Nombre de reçus ayant servis pour
- Σ . Mois de la collecte
les arriérés (à partir du 20 du mois)

Le trésorier (ou le promoteur) récupère auprès des animatrices les sommes collectés tous les jours. Celles ci émargent dans un cahier avec la date de remise des sommes. Chaque animatrice possède un cahier de recouvrement pour confronter les informations avec celles du trésorier le jour de la réunion où sera voté le budget du mois prochain, environ le 25 de chaque mois.

Le promoteur tient un cahier d'abonnement. Chaque abonné est inscrit sur une carte d'abonnés sur laquelle est inscrite l'évolution annuelle de son paiement.

Le promoteur remplit également tous les jours un cahier des redevances. Il comprend :

- le numéro d'ordre et le nom de l'abonné
- la date d'abonnement
- les observations éventuelles et les 12 mois de l'année.

Si l'abonné paye régulièrement, c'est à dire avant le 20 de chaque mois, le promoteur marque une croix devant le mois. S'il accuse un retard de moins de trois mois dans son paiement, le promoteur marque un point, plus de trois mois de retard de l'abonné sont considérés comme un abandon et le promoteur marque des tirets. Les retraités payent tous les trimestres.

Si un abonné s'inscrit en milieu d'année, le promoteur fait des rayures devant les mois avant l'abonnement.

L'animatrice qui recouvre 90% des redevances de sa zone reçoit un bonus de 1000 F.

1.2.4 Les interrelations de l'association avec les autres acteurs et l'environnement social

Malgré les multiples prises de contact avec leur mairie d'arrondissement, il faut dire qu'il n'existe pas de relations concrètes entre l'association et la municipalité. Par contre, depuis la création de la fédération des associations oeuvrant dans le domaine des déchets solides, il y a un contact naissant avec la mairie de la commune, qui a une politique relativement claire de l'assainissement de la ville de Ouagadougou et du rôle moteur que les associations doivent y jouer, notamment au niveau de la précollecte dans les quartiers périphériques de la capitale. Les quartiers centraux seraient réservés aux privés. La municipalité évacuerait les déchets des dépôts de transit vers le dépôt final aménagé hors de la ville.

1.2.5 Les petits conflits avec les ménages se règlent assez rapidement, compte tenu du fait que l'association a reçu des formations et recyclages en communications et que se sont également des enfants du quartier. Les animatrices travaillent avec des outils d'animation. Ce sont une vingtaine d'images reflétant les habitudes d'hygiène des populations, contenues dans un classeur. Pour une séance, elles sélectionnent deux à trois images sur un thème et vont dans les ménages.

Il arrive qu'un ménage se plaigne du travail d'un charretier. Le président règle le problème selon les articles du règlement intérieur mis en place en 1996. Il est arrivé à trois reprises que des charretiers soient suspendus pour mauvais traitement sur les animaux ou mauvaises prestations dans les ménages.

L'association a mis en place une stratégie de "marketing" fruit du renforcement des capacités en technique de communication participative et de sensibilisation dont les membres ont bénéficié avec l'appui du CREPA.

Les femmes ont initié dans le cadre du projet des mécanismes d'auto contrôle

pour la collecte des fonds auprès des ménages.

De même, la population exerce son contrôle sur les services rendus par l'association et ne manque pas de saisir ses membres si le service n'est pas effectif.

1.3 Mali

Le GIE Faso Kanu (qui signifie "amour de la patrie") est composé de 21 jeunes diplômés qui interviennent dans la collecte des déchets solides dans le quartier de Djikorom Para.

Le quartier est réparti en 7 secteurs de collecte. La structuration du GIE fait apparaître une assemblée générale, un conseil d'administration pour le quartier et un comité de supervision dans chacun des 7 secteurs du quartier.

La collecte couvre 3225 concessions soit 30% des ménages du quartier et est assurée par 2 charrettes dans chacun des secteurs et du superviseur pour le contrôle.

La sensibilisation est assurée par les superviseurs et les membres du comité de sages.

Les acteurs intervenant dans le processus sont :

- le gouvernement qui assure la tutelle,
- la mairie qui devrait assurer l'appui à l'animation et l'octroi des parcelles pour le dépôts de transit.

Cet octroi du dépôt de transit se fait sur demande des GIE et associations d'assainissement. Une fois que la demande enregistrée, la Mairie délègue la BUPU (Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement), le service d'Hygiène et les conseillers municipaux du quartier pour l'identification et le

choix d'un site convenable. Mais généralement, les normes techniques d'implantation ne sont jamais respectées compte tenu de l'occupation anarchique de l'espace par les populations. La Mairie octroie aussi une récompense qui est une forme de motivation aux meilleurs groupements.

- la CPAC (Coordination des Partenaires à l'Assainissement de la Commune 4) appuie les GIE dans le domaine de la sensibilisation. Elle constitue un groupe syndical pour les GIE mais aussi un cadre de concertation entre partenaires impliqués dans la gestion de l'environnement.
- l'ONG ALPHALOG appuie financièrement l'action du GIE.
- les populations dont le GIE est une émanation et le prestataire de service.

Ce GIE s'occupe de tous les aspects liés à l'assainissement et à la gestion des déchets solides mais aussi de la sensibilisation pour une meilleure mobilisation sociale.

Les faiblesses du GIE sont surtout ressenties dans le domaine de l'animation. Les membres ne sont pas formés aux techniques de communication participative et de sensibilisation. On note aussi un manque de disponibilité des membres du comité de sages d'autant plus que le travail qu'ils accomplissent se fait de manière bénévole.

Cela se répercute sur l'implication des populations dans le système de collecte des déchets et surtout des difficultés notées pour le recouvrement des coûts de collecte. Ces difficultés sont surtout ressenties au niveau du marché où le GIE procède au nettoyage.

Concernant la participation financière au coût de collecte, la décision de l'adhésion au service peut être prise au sein du ménage aussi bien par les hommes que par les femmes. Cependant, le paiement des redevances est essentiellement assuré par les chefs de ménage qui sont les hommes ou alors des femmes au cas où c'est la femme qui assure le rôle de chef de ménage. Une stratégie informelle de prise en charge des ménages en situation socio

économique difficile est mis en place et consiste en une réduction du coût ou une subvention à la participation au coût de collecte. Dans ce processus de participation communautaire à la prise en charge de déchets solides, la gestion des conflits entre clients et le personnel du service de ramassage d'ordures sont réglés à l'amiable avec le concours des membres du comité de sage.

Au court du projet, il avait été constaté des défections de quelques ménages. Le GIE a mis en place des mécanismes exigeant des frais d'adhésion de 500 FCFA ; cela pour diminuer les désistements intempestifs.

On note que le GIE Faso Kanu est essentiellement composé de jeunes gens. Aucune fille n'étant parmi les membres fondateurs. Ce sont surtout les jeunes diplômés qui sont impliqués. Cela s'explique par la nécessité d'une intégration socio professionnelle qui semble être le soubassement de la création des GIE qui sont assimilés à des groupements d'intérêt public car l'argent ne couvre pas l'ensemble des activités déployé par le GIE comme la sensibilisation, le nettoyage du marché, l'éducation à la santé familiale et/ou environnementale.

Une autre faiblesse notée est l'articulation de ce projet avec le dispositif de collecte mis en place au niveau municipale en matière de gestion des déchets solides.

D'autre part la faiblesse des relations entre le GIE Faso Kanu et les autres organisations de base locale constitue un frein.

De même la non définition d'une politique globale municipale à l'échelle de la ville semble être un point faible pour la bonne marche du projet dans la mesure où la dynamique locale de développement n'est pas soutenue par une action collective et concertée entre les organisations de base.

II SYNTHÈSE ET DISCUSSION AUTOUR DE POINTS CLÉS LIÉS À LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE À LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Un temps fort de l'atelier a été la synthèse des études de cas réalisées dans les trois pays. La réflexion collective engagée a permis de dégager des points clés et des similitudes dans la gestion des déchets solides dans les trois pays de la sous région. Quatre points forts ont émergé et tournent autour de la problématique de la gestion des déchets solides dans les trois pays de la sous région.

1- Conditions d'émergence et motivation des micro entreprises d'assainissement

À la lumière des discussions et de la réflexion collective, il ressort que les éléments motivateurs de l'engagement des éléments de la société civile organisée au sein de groupements de base s'encrent fondamentalement dans des préoccupations économiques. Les jeunes ou les femmes qui s'engagent dans la gestion des déchets solides recherchent d'abord une insertion socio-économique et une activité rémunératrice pouvant les tirer du chômage endémique dans lequel ils sont.

Les jeunes diplômés du Mali organisés en GIE ou les femmes constituées en groupement au Burkina et au Sénégal, qui s'impliquent dans la gestion des déchets solides ou l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement urbain, recherchent une amélioration de leur situation financière. Il est à noter que les études de cas n'ont pas suffisamment bien analysé les profils et statuts des couches sociales qui s'impliquent dans la gestion des déchets solides.

Un autre élément motivateur semble être l'ancrage social au sein du territoire quartier. En effet en dehors du secteur 15 de Ouagadougou où certaines femmes résident loin de leur lieu de travail, les GIE ou coopératives d'assainissement sont issues du quartier, et donc de leur territoire d'intervention. Ces organisations sont pour la plupart constituées "**d'enfants**

du quartier". Les interviews faits au Mali auprès des ménages semblent bien illustrer ce propos "**nous préférons donner nos déchets et notre argent à nos enfants**".

Ainsi, au delà des préoccupations strictement économiques, les prestataires de services manifestent une réelle volonté de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie face à la dégradation de l'environnement urbain. Cette intervention est facilitée par la faillite des systèmes classiques de collecte mis en place par les municipalités et le plus souvent inadaptés au "tissu urbain" des quartiers concernés ; généralement les quartiers de bas ou moyens standing habités par des couches moyennes ou pauvres.

Cette motivation trouve aussi son explication dans la prise en conscience des populations et la naissance d'une nouvelle citoyenneté ayant clairement fait la dualité santé publique / environnement urbain. En effet, les populations prennent de plus en plus conscience que plusieurs maladies qui sévissent dans les quartiers sont liées à l'insalubrité ambiante de leur environnement.

Dès lors, il apparaît clairement que ces groupements, coopératives ou associations d'assainissement, parallèlement à leur motivation première qui reste essentiellement financières, sont obligés de faire tout un travail d'animation et de sensibilisation des populations cibles, tendant à leur faire saisir cette corrélation entre environnement mal sain et propagation des maladies liées aux déchets.

De fait, les groupements vivent une mutation profonde les transformant en micro entreprises d'intérêt public. Ils sont dès lors obligés d'accomplir un ensemble de tâches liées à la sensibilisation et l'éducation environnementale envers les populations. Ces activités sont des compétences de l'Etat ou des services techniques municipaux. Cependant, ces services étatiques ou municipaux n'ont jamais réellement joué leur rôle de coordination des actions et initiatives de base d'animation et de sensibilisation des populations envers l'environnement. Ils en laissent le soin aux groupements communautaires de base et groupements d'intérêt économiques, d'association ou de coopératives

d'assainissement.

2- Mode et capacité d'intervention des GIE d'associations.

Dans le cadre de la répartition des rôles et responsabilités des acteurs dans la gestion des déchets solides dans la ville, les Organisations Communautaires de Base inscrivent leur action dans les domaines d'intervention naguère réservés aux services étatiques et municipaux. Elles investissent les créneaux laissés par ces services qui n'ont pas joué réellement leur rôle. Cet état de fait pose plusieurs problèmes.

D'abord le cadre institutionnel assez rigide dans lequel intervient ces micro entreprises d'intérêts public et qui n'est pas très adapté. En effet, comme tout autre groupement d'intérêt économique, ces derniers sont assujettis à des taxes prélevés par la municipalité ou par l'Etat. Ces activités sont réalisées par les organisations de base pour le compte des municipalités auxquelles incombe la charge de collecte, d'évacuation et de l'élimination des déchets solides.

D'autre part, les populations ne comprennent pas toujours le travail de sensibilisation menés par les GIE. Les habitants prennent quelques fois les animateurs pour "**des donneurs de leçons**".

Ainsi, au Sénégal, le GIE les "Linguères" de la Gueule Tapée est objet de chahut ou d'intransigeance vis à vis des ménages bénéficiaires si on ne les qualifie pas purement et simplement de "donneurs de leçons".

Un autre problème noté, c'est la faiblesse des moyens mis en oeuvre pour l'exercice de l'activité. En effet, après les premières acquisitions (dotations en matériel de collecte), les groupes de base éprouvent d'énormes difficultés pour renouveler cet équipement de base. Cela est à rattacher aux difficultés de trésorerie que connaissent les GIE et associations d'assainissement. Aucun n'a un plan comptable élaboré et ne prévoit de dotation pour la maintenance ou le renouvellement du matériel acquis.

L'ensemble de ces difficultés trouvent leur explication dans la faiblesse, notée dans tous les cas étudiés, des capacités des acteurs intervenant au sein de GIE, associations et coopératives d'assainissement.

Ces limites peuvent être résumées en quatre points :

- les acteurs ne sont pas dotés d'outils pour mener des activités de communication participative, faire de l'animation et la sensibilisation des populations cibles, autour des préoccupations liées à l'amélioration du cadre de vie et la participation des populations à la collecte des déchets solides.
- la faiblesse de leurs capacités techniques pour la formulation de nouveaux projets liés à la gestion des déchets solides.
- le manque de stratégie d'approche pour établir des relations de partenariat avec les autres organisations communautaires de base intervenant dans la localité, les populations bénéficiaires, les institutions municipales ou étatiques et les bailleurs de fonds.
- Inexistence ou faiblesse des capacités de concertation et de négociation des acteurs intervenant dans la collecte des déchets solides au sein des quartier; cela faute de cadre de concertation adéquats.

3- Formes, modalités et mécanisme de la participation communautaire à la gestion des déchets solides.

De l'analyse des études de cas faites dans les trois pays de la sous région, il ressort que la participation des communautés à la gestion des déchets solides ne doit pas être idéalisée comme pratique. Dans tous les cas, cette participation des populations repose sur des préoccupations socio économiques de protection de l'environnement urbain ou d'amélioration du cadre de vie dans lequel vivent les populations.

Inscrit dans ce cadre, la participation peut revêtir plusieurs formes :

- **Mobilisation physique des habitants d'un quartier pour des actions ponctuelles de balayage, nettoyage et embellissement de place publique :**

ces actions peuvent, selon le contexte, avoir plusieurs appellations "opération coup de poing" ou (mobilisation spontanée et ponctuelle); "set setal" appellation en Ouolof traduisant le concept "être propre et rendre propre son environnement"; "investissement humain".

Ces actions ponctuelles de mobilisation d'envergure procèdent d'une manifestation de ras le bol face à l'avancée des ordures ménagères et le spectacle désolant qu'ils offrent, d'une volonté des populations de s'impliquer dans la gestion de leur environnement urbain. Elle manifeste aussi la naissance d'une nouvelle citoyenneté active qui exprime une volonté de s'inscrire dans la politique municipale définie par les autorités locales en matière de gestion des déchets solides.

- **prise en charge de l'action par les groupes de base associatives** leur participation cherche à s'inscrire dans la durée contrairement à la première forme qui, elle, est spontanée et ponctuelle.

Elle est le fait de jeunes (hommes ou femmes), en situation de chômage qui s'organisent pour conduire ces actions de protection de l'environnement par la collecte et l'évacuation des déchets solides de manière durable. Cette implication dans la gestion des déchets trouve son explication dans la faillite des systèmes de collecte mis en place par les pouvoirs centraux ou locaux. Ce qui représente ainsi une opportunité d'emploi ouvert aux jeunes organisés en GIE, coopératives ou associations pour offrir ce service de collecte.

Cependant, comme tout autre service marchand, les prestataires doivent développer une stratégie d'approche ou "marketing" pour faire adhérer les populations, au coût de collecte et s'inscrire dans la durée pour pérenniser l'action. A ce niveau, les discussions ont fait apparaître que chaque acteur intervenant agit en fonction des intérêts qu'il poursuit et des opportunités qu'il

a à saisir.

Une première analyse fait apparaître que le positionnement des acteurs est plus fonction des enjeux du moment. Une autre lecture faite de cette activité montre que cette implication ou ce positionnement est basé sur une estimation de ce que les dynamiques de changement proposées peuvent leur apporter.

Il a été noté que dans les quartiers où le niveau de sensibilisation ou d'éducation environnementaire fait apparaître clairement la dualité santé publique / assainissement du milieu, les ménages adhèrent et s'impliquent plus facilement à l'action. Ainsi à Dakar, et à Bamako, les populations s'impliquent parce qu'elles prennent de plus en plus conscience que beaucoup de maladies sont liées à la propagation des déchets solides (toux, diarrhée, dermatose etc...).

Le mode d'intervention des prestataires et de leur interaction avec les communautés de base se fait selon diverses modes d'activités que sont le balayage, la collecte des ordures ménagères, la surveillance des coffres ou dépotoirs, l'animation et la sensibilisation, le recouvrement des coûts de collecte auprès de ménages bénéficiaires de l'action.

- **Le balayage** concerne le plus souvent les espaces publics ou collectifs comme mosquée, place publique, marché, rues etc... Le balayage de ces espaces se fait le plus souvent de manière ponctuelle pour évacuer ou améliorer l'état sanitaire jugé un moment, insupportable. Au niveau de ces activités, on note souvent une forte implication des populations sous forme de mobilisation physique importante, mais limitée dans le temps.

Les GIE, coopératives et associations d'assainissement qui y interviennent le font le plus souvent de manière bénévole. Les bénéfices tirés par les groupes de base qui mènent l'action sont la reconnaissance et la légitimité sociale au sein du quartier et par les autorités locales comme acteur initiateur d'actions communautaires de développement à la base.

- **La collecte des déchets solides**, dans tous les trois pays étudiés, se fait de porte à porte et par traction animale, à Bamako et à Ouagadougou et par camion à Dakar. A Dakar et Ouagadougou cette activité mobilise des femmes organisées en GIE et associations et est menée par des jeunes hommes à Bamako. Cette collecte se fait selon une fréquence établie et acceptée par les populations.

Si à Dakar, la collecte se fait systématiquement au niveau de tous les ménages, à Bamako et Ouagadougou seuls sont collectés les déchets des ménages adhérents au projet. Ce qui traduit une autre forme de participation à la collecte des ordures ménagère. Cette participation financière varie entre 500 et 750 FCFA par ménages. Les modalités et mécanismes de cette participation varient selon le contexte. Ainsi, au Mali, la participation des ménages pauvres se fait selon des modalités informelles établies par les prestataires et qui permettent de subventionner les coûts de collecte pour ces ménages. Ainsi, au lieu de 500 ces ménages payent 250 FCFA pour la collecte de leurs ordures.

Dans certaines conditions, les modalités de l'adhésion ont été redéfinies après le constat des nombreuses défections et réadhésion. Ce qui est une stratégie des populations. En effet certains ménages adhéraient juste pour faire évacuer le tas d'ordure devant leur concession. Une fois le service offert ils désistent du projet. Face à ce constat, les prestataires de services ont mis en place une clause servant de caution et qui fait payer un montant de 500 FCFA comme droit d'adhésion. Cela pour fidéliser la clientèle.

- **Surveillance des coffres et dépotoirs** : elle est assurée par des femmes et jeunes affectés au balayage. Ces surveillants s'occupent du nettoyage des abords immédiats des containers et veillent à ce que les habitants respectent les normes d'utilisation des dépotoirs. L'enlèvement des containers relève de la compétence de la municipalité qui le fait à l'aide de camion.

A Dakar cette activité est rétrocédée à des entreprises privées avec qui la communauté urbaine a lié contrat. A Bamako, l'enlèvement des dépôts de transit est assuré par les services techniques municipaux. Le temps

d'enlèvement de ces dépôts est fonction de la disponibilité en équipement. Cependant, le temps de séjour est souvent volontairement allongé ceci pour permettre aux récupérateurs informels de procéder au tri. Ce qui diminue considérablement la quantité de déchets à évacuer. Cette stratégie est liée aux faibles moyens de transport dont disposent les services techniques municipaux à Bamako.

- **L'animation et la sensibilisation** constitue un maillon essentiel de la participation communautaire à la gestion des déchets. Dans les différents cas, cette activité de sensibilisation est assurée par des femmes. Il est à noter que les canaux de dissémination de l'information ne sont pas souvent formalisés. Au Sénégal, cette sensibilisation se fait au sein des concessions ou par le canal des leaders d'opinion comme l'Imam, les leaders politiques du quartier, etc... Il est à noter que la mobilisation de groupes sociaux pour la gestion des déchets solides est souvent fonction de la sensibilisation qu'ils reçoivent.

Au Mali, la sensibilisation est faite par les membres du GIE. Les canaux utilisés sont les réunions publiques, les journées de propreté, les causeries ou meetings d'information. L'espace utilisé est toujours les lieux de rassemblement (mosquée, marché). Les membres du GIE se basent largement sur un réseau de répondants constitué de leaders d'opinion et personnes ressources au sein du quartier.

Au Burkina, la sensibilisation consiste en une animation avec les ménages, surtout les femmes et vise à créer une forte motivation à partir du lien fait entre maladies liées à l'eau et l'assainissement.

Dans les cas du Sénégal et Mali des faiblesses ont été notées autour de cette activité de sensibilisation et animation. Dans les deux cas, les acteurs intervenant n'ont reçu aucune formation aux techniques de communication participative et d'animation. A Bamako, il a été noté une absence d'exploitation des canaux traditionnels d'information et de sensibilisation comme le griot et l'arbre à palabre même si des canaux informels sont utilisés.

A Ouagadougou, les efforts notables ont été fait dans ce domaine grâce à l'appui de l'organisme CREPA qui a aidé à l'organisation de plusieurs réunions dans le quartier, à l'intermédiation entre associations et services de la municipalité, à la mise en place d'un programme ciblée de sensibilisation comportant des méthodes créatives, analytiques, d'investigation et de planification des actions.

Dans tous les cas, les interrogations ont porté sur les limites de la sensibilisation. Il a été noté que les différents projet sont inscrits dans les contextes de pauvreté. La question est de savoir jusqu'à quel niveau peut aller la sensibilisation ? Dans les contextes de Bamako et Ouagadougou cette activité de sensibilisation n'a-t-elle pas atteint ses limites objectives ?

- **Le recouvrement des coûts** : A Dakar la participation se fait de manière indirecte. Les Taxes payées pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sont versées à la municipalité. Un faible pourcentage de ménages s'acquitte de ces taxes. Ce qui pose au Sénégal la problématique du recouvrement des taxes et de l'élargissement de l'assiette de taxation. Un large débat est aujourd'hui d'actualité : comment améliorer le niveau de recouvrement et élargir l'assiette imposable ? La non participation directe des populations à la collecte des ordures ménagères au Sénégal pose la problématique de la durabilité de l'action. Jusqu'à maintenant, la collecte des déchets par la municipalité est maintenue en vie sous perfusion financière, par l'aide extérieure. Qu'en serait-il le jour où cette aide s'arrêtera ?

Dans le contexte de Bamako et Ouagadougou la participation financière directe au coût de collecte est évaluée respectivement à 500 et 750 F CFA.

Le recouvrement se fait tous les mois à domicile. Les ménages qui ne sont pas en règle seront contraints à payer selon plusieurs modalités pouvant aboutir à l'arrêt du service. Au préalable le superviseur et un membre du comité de sage rendent visite au ménage. Si un accord est trouvé des discussions sont engagées sur les modalités de paiement des arriérées. En cas de refus l'arrêt du service est notifié.

4- Les inter actions entre GIE, associations locales avec leur environnement social.

Dans les trois cas, on note que les GIE, associations et coopératives d'assainissement sont des acteurs collectifs parmi d'autres intervenant au niveau du quartier ou à l'échelle de la ville. A ce niveau plusieurs préoccupations ont été soulevées et peuvent être résumé en deux points :

- L'inexistence de relations entre OCB intervenant dans la même zone sur des domaines variés. Ce qui pose des relations conflictuelles ou de solidarité entre ces structures qui devraient pourtant se concerter pour améliorer le cadre de vie du quartier. Il a été noté que le positionnement des acteurs se fait selon un jeu d'intérêt et de préoccupation, dans un quartier, le GIE d'assainissement pourrait se concerter avec d'autres OCB pour asseoir un programme concerté d'intervention pouvant prendre en compte l'ensemble des préoccupations des populations bénéficiaires.

- La méfiance des OCB en tant qu'acteur collectif vis à vis des acteurs ou jeu politique a été aussi soulevé pour la limitation qu'elle induit de l'intervention des acteurs impliqués dans la participation communautaire à la gestion de déchets solides.

III L'EXPERIENCE DE LA COORDINATION DES PARTENAIRES INTERVENANT DANS L'ASSAINISSEMENT EN COMMUNE IV (CPAC)

En marge des travaux de l'atelier de capitalisation, un exposé a été fait sur l'expérience de la CPAC de Bamako. Cet organisme est une initiative de la Commune IV de Bamako et de l'ONG Alphalog. On a noté l'existence de plusieurs acteurs intervenant dans le domaine de l'assainissement dans la Commune IV de Bamako qui compte 9 quartiers. La CPAC constitue un cadre de concertation de ces divers acteurs pour harmoniser leur intervention et les circonscrire dans le cadre de la politique globale de la municipalité en matière d'assainissement. La CPAC est à ce titre, une tentative de création d'un cadre de concertation et d'harmonisation de l'intervention des divers acteurs dans une politique municipale en matière d'assainissement.

La phase pilote de l'intervention de la CPAC porte sur quatre projets :

1. l'amélioration de la technique de ramassage des ordures ménagères par la création de charrette de collecte plus adaptée. Cela fait suite à l'arrêté d'interdiction de circulation de charrette à traction animale dans le périmètre de la Commune IV.
2. La création de dépotoirs d'ordure aménagée.
3. La création de stations d'épuration des eaux usées et de boues de latrine. Cette action est rendue nécessaire par le péril fécal et la montée des maladies liées aux dépôts d'ordures en pleine nature.
4. Le dernier volet porte sur des recherches/actions pour une meilleure implication des populations dans les actions d'assainissement.

IV VISITE DE REALISATIONS

La journée du 06 Mars a été consacrée à des visites de réalisation. Deux groupements ont été visités :

¥Le GIE Faso Kanu qui signifie "Amour de la patrie". Il intervient dans la Commune IV au niveau des quartiers de Djikoroni Para.

Ce Groupement d'Intérêt Economique est constitué de 21 jeunes diplômés. Il intervient dans la collecte primaire et l'évacuation des déchets solides au niveau des dépôts de transit, la sensibilisation, le recouvrement des coûts auprès des populations bénéficiaires.

Les participants ont rencontré les principaux responsables du comité de sages et visitent avec eux quelques sites. De l'entretien avec les notables et personnes ressources du quartier, il ressort un fort ancrage social du GIE dans le territoire /quartier avec un soutien fort des adultes et de la Commune IV à l'action du GIE.

L'intervention du GIE se base sur un zoning du quartier en différents secteurs d'intervention placées sous la responsabilité d'un superviseur qui veille à la bonne exécution du service de collecte. Ce superviseur reçoit l'appui du chef de quartier et des notables de la zone d'intervention, qui jouent le rôle de médiateur social pour la bonne mise en oeuvre du service.

Malgré toutes les actions menées, il reste encore fort à faire surtout dans le domaine de l'élimination des dépôts sauvages qui constituent un frein à l'adhésion des populations au service de collecte proposé par le GIE Faso Kanu.

¥Le GIE Séma Sanya a été créé en Octobre 1991 par trois jeunes diplômés dont deux femmes et un homme. Ils interviennent dans un quartier résidentiel où le niveau socio-économique des populations résidents est assez élevé.

L'action du GIE porte sur différents domaines :

- ¥collecte et valorisation des ordures ménagères,
- ¥production et commercialisation de poubelles,
- ¥compostage et commercialisation du compost,
- ¥vidange des fosses et évacuation des boues de latrine,
- ¥entretien des bâtiments et espaces publics,
- ¥opération sensibilisation des poubelles dans les écoles,
- ¥extension du service de vidange dans d'autres villes comme Sikasso où intervient aussi le camion de vidange de boue de latrine.

Compte tenu de son actif et de ses réalisations, ce GIE à largement évolué faisant un chiffre d'affaire assez important.

Dirigé par une femme, le GIE utilise des hommes et des femmes pour différentes tâches.

Le centre de tri que gère le GIE fait intervenir plusieurs récupérateurs, mais aussi des composteurs pour la production de compost qui est bien commercialisée.

**LISTE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE CAPITALISATION
DU PROGRAMME WASTE, 04 AU 07 MARS 1997**

Noms et Prénoms

Institution

Tél/Fax

BP

1. Moussa DIAKITE

PDUC IV/ong ALPHALOG

22 84 40

1881 Bamako

2. Aissé DIARRA

Chargée de l'Etude
de cas du Mali

22 00 33

3267 Bamako

3. Seydou TOGOLA

Chargée de l'Etude
de cas du Mali

22 00 33

3267 Bamako

4. Mme SIDIBE Aminata Diarra

23 11 96

8097 Bamako

5. Drissa TOURE

FASO KANU, CPAC

23 62 79

E 1308 Bamako

6. Tiécoura DEMBELE

ALPHALOG

22 84 40

1881 Bamako

7. Marie Thérèse ARCENS

CREPA / Siège

31 03 59

03 BP 7112 Ouaga

8. Pape KANE DIALLO

Rodele International

Tél : 51 10 28

A.237 Thiès

Fax : 51 16 70

9. El Housseynou LY

Inst. Afr. Gestion Urbaine
(IAGU)

Tél. 24 44 24

7263 Dakar

Fax : 25 08 26

10. Ibrahima DIAKITE

PDUC IV
ALPHALOG

22 84 40

1881 Bamako

11. Aliou DIAKITE

CPAV IV

Bamako

12. Issa Nabil DIALLO

CPAC C.IV

Bamako

13. Djenaba DIARRA

Bamako

14. Mme Djenaba Diarra
KOUYATE

Croix Malienne

22 45 69	280
15. Maria MULLER	
UWEP	
	Pays Bas
16. Modibo KEITA	
UWEP-MALI	
23 12 60	9014 Bamako
17. Mohamed SOUMARE	
Enda TM	
25 32 00	3370 Dakar
18. Fatima MEÏTE	
Centre A.H. BA	
22 30 82	Bamako
19. Bachir KANOUTE	
Enda Tiers Monde	
25 32 00	3370 Dakar